



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-8297>

Département(s) de publication : 50

Annonce n° 26-8297

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-1862

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Département de la Manche

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 22500502400081

**Ville :** Saint-Lo

**Code postal :** 50050

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 50

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Etude pour la définition d'une politique de gestion des haies bordant les voies vertes cyclables du Département de la Manche

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 71241000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** La présente consultation est passée dans le respect des dispositions des articles R. 2123-1, R. 2123-4 et R. 2123-5 du Code de la commande publique selon une procédure adaptée ouverte avec négociation éventuelle. Les prestations comprennent (prestations générales, commande détaillée sur la base d'un devis en fonction des besoins) : - Prise en charge de la commande - Diagnostic du patrimoine bocager - Benchmark national - Définition des modalités de gestion - Identification des filières de valorisation locale - Élaboration du plan d'action et de la feuille de route - Réunion en présentiel - Réunions en visio-conférence Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter de sa notification. Une avance de 10 %

**Critères d'attribution :** énoncé dans le Rc

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 03/02/2026 à 12h00, lire 10/02/2026 à 12h00

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/01/2026